



2022

**Boostez
votre projet pro**
avec les bourses*
attribuées
par BNP Paribas
et l'UPEC

***une bourse de 1500 euros**
pour financer votre projet professionnel

Dans le cadre du partenariat entre BNP Paribas et l'UPEC, une **bourse de 1500 €** pourra vous être attribuée pour financer votre projet professionnel à l'issue de votre année d'études.

POUR PARTICIPER

Il faut être inscrit à l'UPEC pour l'année 2021-2022 en **2nde année de DUT**, **3^{ème} année de Licence**, **Licence Professionnelle**, **2nde année de Master** ou en tant qu'**élève-ingénieur de 3^{ème} année**. Toutes les filières peuvent participer.

Il suffit de rédiger un **document argumenté de quatre pages** environ présentant de manière claire :

- votre parcours ;
- la description précise de votre projet professionnel à l'issue de l'obtention de votre diplôme ;
- l'utilité de la bourse dans la réalisation de ce projet.

L'organisation et le contenu sont libres.

CALENDRIER

► **Remise des projets avant le 1^{er} décembre 2021 (par mail)** auprès du **bureau d'aide à l'insertion professionnelle** de votre composante. Chaque composante pré-sélectionne trois dossiers. Veillez à indiquer vos coordonnées (nom, prénom, composante, formation, numéro de téléphone et adresse mail) en page de garde.

► **Si votre projet est retenu** : présentation du projet face à un jury **les 18 et 19 janvier 2022** en visio-conférence. Ce jury sélectionnera le projet qui aura retenu le plus son attention sur les trois présentés.

CONTACT

challenge.bourses@u-pec.fr